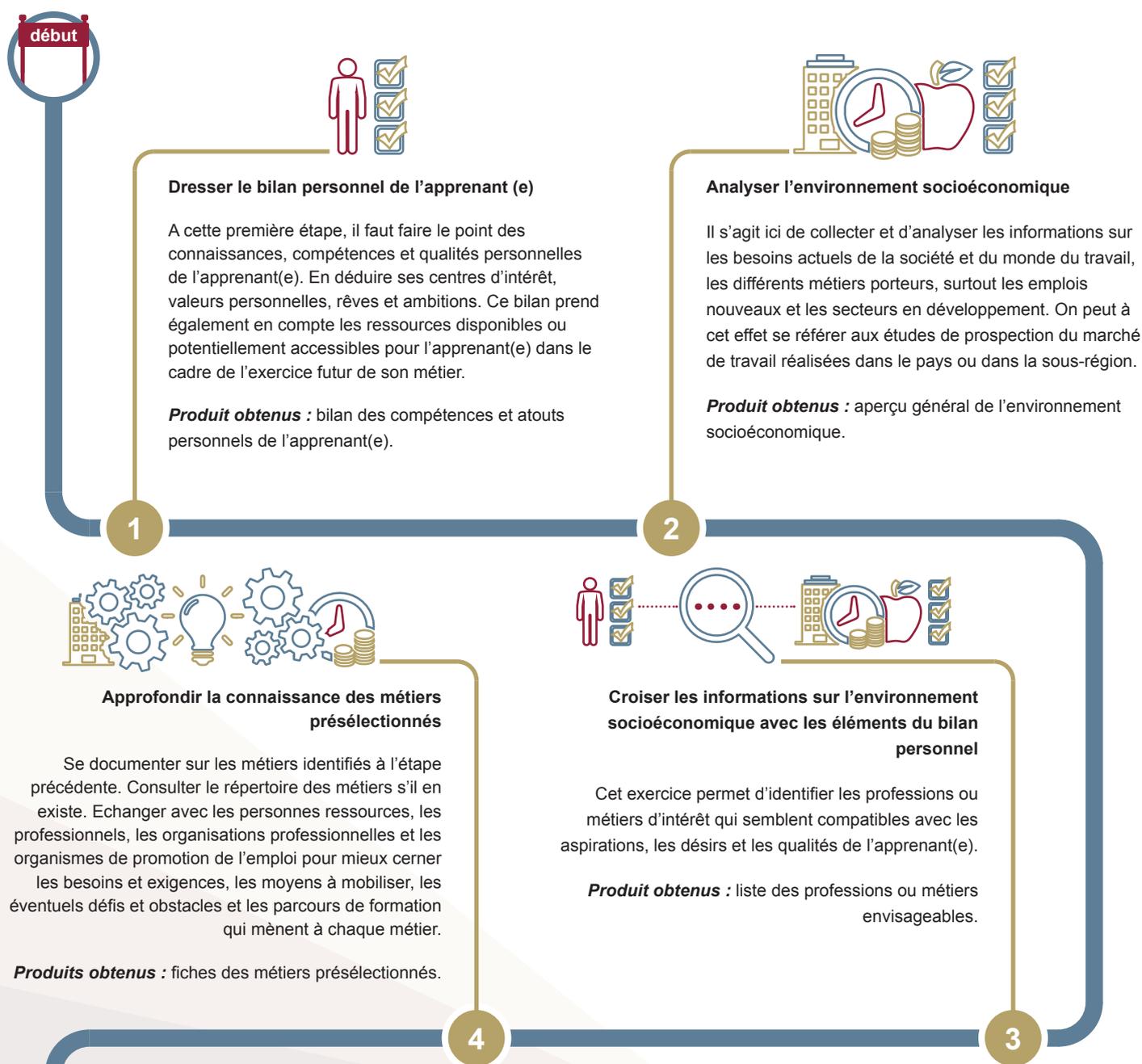


Les dix (10) étapes clés d'élaboration d'un Projet Professionnel de l'Apprenant(e) (PPA) dans l'enseignement et la formation techniques professionnels agricoles

Le projet professionnel de l'apprenant(e) (PPA) est un élément déterminant de la réussite d'un parcours de formation, d'acquisition de compétences et d'insertion professionnelle. Il indique la profession ou le métier que l'apprenant(e) désire exercer et facilite la mise en adéquation des objectifs de formation avec les compétences professionnelles requises.

La présente note documente la liste des étapes clés d'un processus d'élaboration de PPA, pour un aspirant à une formation technique et professionnelle agricole. Ces étapes sont tirées des expériences développées par les projets EFTPA et EFTPA pour les femmes, notamment au Bénin (EFTPA/NEPAD/GIZ, 2017) et au Togo.





Analyser les offres de formation disponibles

Rechercher les centres qui ont des programmes de formation relatifs à ces métiers. Si l'apprenant(e) est déjà inscrit(e) dans un centre, il convient de s'informer sur les différentes filières et spécialités disponibles.

Produit obtenu : catalogue des offres de formation.

5



Choisir son métier et sa formation

Croiser les besoins et exigences des différents métiers présélectionnés avec les offres de formations disponibles. En déduire un métier et la formation la plus appropriée pour y parvenir. Si l'apprenant(e) est déjà dans un centre, il s'agira alors de choisir la spécialité la plus adaptée. Ne pas oublier les besoins en formations complémentaires et de stages.

Produits obtenus : métier choisi et l'offre de formation appropriée.

6



Structurer le projet professionnel de l'apprenant(e)

Identifier et planifier les actions à mettre en œuvre pour réaliser le PPA. Documenter succinctement l'ensemble du processus et le plan d'action.

Il est important de souligner qu'un PPA n'est pas un plan d'affaires, mais une projection personnelle et professionnelle, de l'apprenant(e) dans le futur.

Produit obtenu : le document de projet professionnel de l'apprenant(e).

8



Repérer les personnes-ressources qui peuvent accompagner

Il s'agit ici d'identifier le ou les enseignants ou formateurs référents, le professionnel, le tuteur ou mentor qui sont indiqués pour accompagner l'apprenant(e) dans la concrétisation de son projet professionnel. Les préférences de l'apprenant(e) sont prioritaires pour des raisons de compatibilité sociale.

Produits obtenus : profils et liste des personnes-ressources.

7



Mise en œuvre

La mise en œuvre du PPA commence par la formation. Idéalement le PPA précède le démarrage de la formation. Mais en pratique, il est élaboré au cours de la formation. Dans certains cas, il constitue une unité d'enseignement.

Produit obtenu : résultats pédagogiques.

9



Ajustement du PPA

Un PPA n'est pas immuable. Autant il sert de boussole au parcours de formation, autant il doit être ajusté en fonction des résultats de la formation, de l'évolution des désirs de l'apprenant(e) et du contexte socioéconomique.

Produit obtenu : le document de projet professionnel de l'apprenant(e) réajusté.

10



Référence bibliographique

- 1 EFTPA/GIZ/NEPAD, (2017). Guide d'élaboration du plan professionnel dans la formation professionnelle agricole.

Contacts

Dr Geoffroy Gantoli
Coordonateur régional/Afrique de l'Ouest+Tunisie/EFTPA/GIZ-PDDAA
geoffroy.gantoli@giz.de